

## DECLARATION DU GROUPE DU SECTEUR PRIVE

**La rencontre du secteur privé dans le cadre de la quatrième semaine scientifique agricole de l’Afrique de l’Ouest et du Centre et Onzième Assemblée Générale du CORAF/WECARD, s’est tenue du 16 au 20 juin 2014, au Palais des Congrès de Niamey, Niger.**

***Convaincus***, de l’importance de la valorisation des résultats de la recherche publique et privée, en particulier dans le domaine des innovations pouvant conduire au développement entrepreneurial et agro industriel, sources de création de richesses, de promotion de l’emploi des jeunes et des femmes ;

***Réaffirmons***, notre engagement à œuvrer pour une meilleure implication des acteurs du Secteur Privé dans l’opérationnalisation du concept de recherche intégrée pour le développement (IAR4D) dans le second plan opérationnel du CORAF/WECARD;

***Considérant*** que, les acteurs du Secteur Privé de l’Afrique de l’Ouest et du Centre, se sont réunis pour créer **le 23 mai 1997** à Ouagadougou au Burkina Faso, INTERFACE, le Réseau des Professionnels de l’Agro industrie, sous le parrainage du CILSS, dans le cadre de « la réflexion Sahel 21 » ;

***Considérant*** que, les Entreprises du Secteur Privé, membres du Réseau INTERFACE, ont manifesté leur volonté de s’engager dans la promotion de l’agro-business, et des innovations en particulier ;

***Considérant*** que, le Réseau INTERFACE a un statut d’Observateur auprès du Conseil des Ministres du **CILSS** ;

**Considérant** que, le Réseau INTERFACE est membre du Comité Exécutif du Programme Spécial pour la Recherche Agricole en Afrique Subsaharienne (**SPAAR/Washington**) de février 1997 à avril 2001 ;

**Considérant** que, le Réseau INTERFACE est membre du Conseil d'Administration du Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (**FARA**) d'avril 2001 à avril 2006 ;

**Considérant** que, le Réseau INTERFACE est membre adhérent du Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (**CORAF/WECARD**), représentant du Secteur Privé dans le Conseil d'Administration **depuis décembre 2004** ;

Le Réseau INTERFACE, est un concept de développement conçu par des entrepreneurs africains pour des PME-PMI africaines. C'est un espace de réflexions, d'échanges et d'actions. Il couvre 14 pays : **dont 02 en Afrique Centrale**. Le Réseau va être étendu à 21 pays d'ici la fin de l'année 2014

Il est une réponse aux problèmes de développement d'une nouvelle génération d'entrepreneurs africains confrontés à un contexte de compétition déloyale liée à la libéralisation et la mondialisation de l'économie.

L'ambition du Réseau INTERFACE est de devenir, à terme une organisation panafricaine.

Le Réseau INTERFACE a été à l'origine des actions de lobbying qui ont permis l'ouverture des instances de décisions des institutions de la Recherche agricole tels que le **SPAAR, le FARA, le CORAF/WECARD**, etc.

Les entreprises du secteur privé réaffirment leur engagement à accompagner le repositionnement stratégique du Réseau INTERFACE pour un changement de paradigme et de mentalités,

pour la valorisation de la recherche privée et de l'innovation qui aboutissent à la création d'entreprises. Pour ce faire, le comité élargie du Secteur Privé et présents à la Semaine Scientifique de Niamey, réuni les 15, 16 et 17 juin 2014, a proposé l'organisation d'une Assemblée Générale Extraordinaire du Réseau INTERFACE au plus tard fin septembre 2014, au Congo Brazzaville pour **a)** réviser ses textes fondamentaux, **b)** élaborer les plans stratégique et opérationnel, **c)** renouveler les organes de l'institution sous régionale pour la rendre plus opérationnelle, plus attractive et faciliter l'implication et la mobilisation du secteur privé.

***Les recommandations suivantes ont été formulées, en conséquence:***

**Recommandation 1 :** Renforcer des capacités institutionnelles et opérationnelles du Réseau INTERFACE pour faciliter la mise en oeuvre de la stratégie de développement du Secteur Privé dans un processus de soutiens aux changements de paradigme;

**Recommandation 2 :** Développer un partenariat fort entre le Réseau INTERFACE et les SNRA de l'Afrique de l'Ouest et du Centre pour renforcer les capacités de production des entreprises et désamorcer « la bombe sociale » que constitue l'emploi des jeunes par une politique hardie du développement entrepreneurial et agro industriel, alternatives concrètes à la promotion de l'emploi massif des jeunes et des femmes ;

**Recommandation 3 :** Développer des stratégies de valorisation des résultats de la recherche à la fois, au niveau national et régional, et accompagner les innovations qui ne sont pas des résultats conventionnels de recherche afin qu'ils soient des sources d'emplois des jeunes. Il est ainsi nécessaire, d'une part, de créer des synergies entre les centres incubateurs de formation

des jeunes, la recherche et les entreprises privées. Il faut d'autre part encourager la création de pépinière d'entreprises piloté par le secteur privé;

**Recommandation 4 :** Renforcer INTERFACE dans la promotion et la diffusion à grande échelle en Afrique de l'Ouest et du Centre, des innovations (Produits ou procédés) issues de la recherche privée valorisée en opportunités d'affaires. A titre d'innovations concrètes dans les domaines de la résilience aux changements climatiques, la sécuritaire alimentaire et nutritionnelle ainsi que la protection de l'environnement. Nous pouvons citer, par exemple des opportunités qui font l'objet de brevets et licences pour la protection industrielle : **i)** les bio-pesticides et bio-fertilisants, **ii)** la séquestration du Carbone, **iii)** le Fougoumix **iv)** les plats traditionnels à haute teneur nutritionnelle ;

**Recommandation 5 :** Mettre en place des mécanismes d'accès aux financements adaptés aux entreprises de l'agro-business pour le passage à la grande échelle : fonds de recherche & développement, y compris des fonds de pré-développement et de développement des innovation, les fonds de garantie et les fonds de roulement sous forme de subventions et prêts à des taux concessionnels ;

**Recommandation 6 :** Rendre l'environnement des affaires en Afrique de l'Ouest et du Centre, plus incitatif à l'exploitation du génie créateur des entrepreneurs et la promotion de l'agriculture comme un business rentable pour permettre au Secteur Privé de jouer pleinement son rôle moteur dans le développement. Conditions sin qua non pour le changement de paradigme et de mentalités, pour que l'Afrique nourrisse l'Afrique. Une politique très hardie de substitution des importations par la production et la valorisation des ressources, permettra d'inverser les tendances et de contribuer à la compétitivité des entreprises locales pour un meilleur accès aux marchés.

**Recommandation 7 :** Reconnaître l'expertise privée et les innovations réalisées par les entrepreneurs, terrain fertile pour la promotion d'un partenariat Public Privé règlementé, gagnant-gagnant, qui permettent de valoriser économiquement le concept clé, « **d'entrepreneur-développeur** » dont certains deviennent des « **entrepreneurs –chercheurs** » et constitue ainsi des facteurs clés de succès.

**Recommandation 8 :** Le Groupe du secteur privé représenté par le Réseau des Professionnels de l'Agro industrie renouvèle le mandat de Madame Gisèle Lopèse D'Almeida au CA du CORAF/WECARD

## **Le groupe du Secteur Privé**

Fait à Niamey, le 19 juin 2014